

## Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 76  
Annonce No 18-56975  
Travaux

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville d'Yvetot.  
Correspondant : M. le maire de Yvetot ou son représentant, place de l'hôtel de Ville 76190 Yvetot, tél. : 02-32-70-44-70.  
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marchespublics.adm76.com>.

**Objet du marché** : travaux d'éclairage public pour l'année 2018.

Type de marché de travaux : exécution.  
CPV - Objet principal : 45316110.

L'avis implique un marché public.

*Caractéristiques principales* :

*Refus des variantes*.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

*Durée du marché ou délai d'exécution* : 6 mois à compter de la notification du marché.

*Cautionnement et garanties exigés* : a défaut de garantie de 1ère demande ou de caution bancaire, une retenue de garantie de 5 % du montant total du marché sera prélevée.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : les factures seront réglées par mandatement sur le budget investissement de la ville d'Yvetot dans un délai de 30 jours maximum à compter de la date de réception à la Mairie d'Yvetot.

*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature* : français.

*Unité monétaire utilisée, l'euro*.

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat* :

*Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature* :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail);
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.

*Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public* :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>);

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.

*Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :*

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
  - Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
  - Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.
- La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix : 50 %;
- valeur technique (les sous-critères sont détaillés dans le règlement de consultation) : 50 %.

*Type de procédure :* procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres :* 23 mai 2018, à 16 h 30.

*Délai minimum de validité des offres :* 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements :*

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :* 2018-12.

*Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :*

Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur le profil acheteur à l'adresse suivante : <https://marchespublics.adm76.com>.

*Conditions de remise des offres ou des candidatures :*

les plis seront transmis au choix selon les modalités suivantes :

- envoyés en courrier recommandé avec AR postal à la Mairie d'Yvetot
- remis en main propre à la cellule marchés publics de la Ville d'Yvetot contre récépissé
- transmis électroniquement sur le profil acheteur à l'adresse <https://www.marchespublics.adm76.com>.

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 24 avril 2018.

*Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :* Mairie d'Yvetot.

*Correspondant :* cellule marchés publics, place de l'hôtel de Ville, 76190 Yvetot.

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :* Direction des services techniques.

*Correspondant :* Mme Alexandre, 3 Rue de l'enfer, 76190 Yvetot, , tél. : 02-32-70-44-80, ,  
courriel : [laurence.alexandre@yvetot.fr](mailto:laurence.alexandre@yvetot.fr).

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :* Mairie d'Yvetot.

*Correspondant :* cellule marchés publics, place de l'hôtel de Ville, 76190 Yvetot, , télécopieur : 02-32-70-44-70, ,  
courriel : [cellule.marches@yvetot.fr](mailto:cellule.marches@yvetot.fr).

*Instance chargée des procédures de recours :* Tribunal Administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen, tél. : 02-32-08-12-70.

*Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :* Service du Greffe du Tribunal Administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen, tél. : 02-32-08-12-70.

*Mots descripteurs* : Eclairage public.